

OPÉRATION MINI DEXEL

Inscrivez-vous maintenant

Éleveurs bovins, caprins, ovins, volailles, porcins

Références

N/Réf. : AR/GM/ED/2015-0211

Les échéances pour se mettre aux normes se rapprochent. Les règles à respecter et les zones évoluent. De nouvelles aides vont être mises en place. Il est donc essentiel de faire un point précis et objectif sur votre élevage quelle que soit votre production, quelle que soit votre zone.

La Chambre d'Agriculture et Élevage Environnement vous propose la **visite mini Dexel** : une visite de 1h30 sur votre élevage pour faire un diagnostic concret de :

- ◆ Quantification de vos rejets de fumier et effluents
- ◆ Point sur les capacités de stockage
- ◆ Vos marges de manœuvre pour les épandages
- ◆ Les adaptations possibles de vos bâtiments et de vos pratiques

Jusqu'au mois de juin 2015, 300 diagnostics reçoivent l'appui financier de France Agrimer, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Chambre d'Agriculture.

Ces 300 diagnostics se feront ainsi **sans facturation**.

En contrepartie vos données remontent de façon anonyme pour établir une analyse régionale complète.

La visite se termine par la remise d'un document d'analyse individuelle : le mini Dexel.

Un commentaire et une analyse collective des points à travailler vous seront proposés en journées locales, à la suite du mini Dexel.

Si vous êtes intéressés : contactez au plus vite Élevage Environnement pour programmer votre visite avant fin juin.

Alain REZEAU

Président de la Commission Élevage 37

Inscription

au 02 47 48 37 38

ee@cda37.fr

**Une date de rendez-vous
vous sera donnée
en fonction des inscrits**

Siège Social

38 rue Augustin Fresnel

BP 50139

37171 CHAMBRAY-LES-TOURS CEDEX

Tél : 02 47 48 37 37

Fax : 02 47 48 17 36

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 183 700 038 00015

APE 9411Z

www.cda37.fr